

## Burundi/Incendies des marchés : le pouvoir prône la suscription à des assurances

PANA, 04 Octobre 2020 Les commerçants appellent à faire assurer leurs biens face à la multiplication d'incendies dans les marchés du Burundi Bujumbura, Burundi - Le premier vice-président de la République, Prosper Bazombanza, a appelé, dimanche, les commerçants à faire assurer leurs biens, au lendemain d'un violent sinistre d'origine inconnue qui a partiellement consumé le marché populaire de Kamenge, au nord de Bujumbura, la capitale économique du Burundi.

Ces dernières années, le pays a enregistré plusieurs incendies embrasant les marchés tant de province que de la capitale Bujumbura, sans que la police de protection civile ne puisse rien y faire. Pour le vice-président burundais, la meilleure solution est de faire assurer les marchés face à la multiplication de tels incidents. « Nous avons neuf sociétés actives, mais force est de constater que peu de commerçants pensent à souscrire une assurance pour leurs marchandises », a-t-il déploré sur les ruines encore fumantes du marché de Kamenge. Le troisième plus important marché de Bujumbura a été fermé pour une durée indéterminée. Le vice-président Burundais a également encouragé les collectivités locales à faire assurer les marchés relevant de leur gestion. Lors d'un incendie au marché de Bujumbura, il a été constaté que plus de 90% des marchandises n'étaient pas assurées. Sept ans après, l'ancien marché de Bujumbura est encore à l'état de ruine. En matière d'assurance, les commerçants burundais ne sont toutefois pas seuls à blâmer, de l'avis des spécialistes. L'Agence publique de régulation et de contrôle des assurances (ARCA) estiment que le taux de pénétration de l'industrie locale d'assurance est seulement 0,75%. Sur ce terrain presque vierge, le clientèle des assureurs burundais se trouve dans la catégorie « automobile » où le taux de sinistralité est estimé à 82,8%, ce qui dépasse le maximum théoriquement admis de 65%. Les burundais ont en général une mauvaise perception des assureurs, accusés de « trop de lenteurs et calculs » quand vient le moment de mettre la main au portefeuille pour indemniser les victimes. Le secteur est encore caractérisé par « trop d'intermédiaires » ou courtiers qui accaparent 29% des primes émises en assurances diverses.